



Paris, le 5 août 2019

**Retards de paiement des MSU : les mêmes causes provoquent les mêmes conséquences. Le SNEMG dénonce l'inertie des ministères sur le sujet**

À la suite de nombreuses alertes, le Syndicat national des enseignants de médecine générale (SNEMG) a lancé un sondage sur l'état des lieux de la rémunération de la maîtrise de stage. A ce jour, une très large majorité de maîtres de stages des universités (MSU) restent dans l'attente de leur rémunération pour le semestre allant de novembre 2018 à avril 2019.

Cette année encore, la rémunération des MSU souffre de retards importants et inacceptables. Cette année encore, le dialogue avec la plupart des services administratifs n'est pas au rendez-vous. Le SNEMG avait pourtant alerté sur le sujet l'année dernière<sup>1</sup> faisant le constat de l'absence de volontarisme et de la complexité du circuit de rémunération des MSU.

Le SNEMG met en garde le ministère des solidarités et de la santé ainsi que celui de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation. Alors que des lois sont votées sans concertation sur des obligations de stage en zone déficitaire, le gouvernement ne fait rien pour payer les MSU en temps et en heure. Comment organiser une offre de stage de qualité sans payer les MSU ? Il est difficile de semer plus de confusion encore dans un paysage qui aurait au contraire besoin d'une politique volontariste, claire et privilégiant le recrutement, la formation et la rémunération de la maîtrise de stage. Malgré les alertes envoyées depuis plus d'un an, le SNEMG se heurte à un manque d'intérêt coupable des tutelles. Madame la Ministre de la Santé elle-même semble bien mal informée sur la réalité de la maîtrise de stage puisqu'elle relaie des erreurs factuelles sur leur rémunération<sup>2</sup>.

Le SNEMG exige la mise en place de mesures simples, comme l'inscription de délais de paiement des MSU dans les textes réglementaires. Si l'absence d'écoute et le mépris se poursuivent, il faudra faire face à

---

1 Communiqué de presse commun du SNEMG et de l'ISNAR. Les dysfonctionnements de la rémunération des maîtres de stage des universités mettent en danger les étudiants. 20 août 2018. Disponible sur : [https://www.cnge.fr/media/docs/cnge\\_site/cnge/180820\\_Communique\\_SNEMG\\_ISNAR\\_IMG\\_MSU\\_et\\_internes.pdf](https://www.cnge.fr/media/docs/cnge_site/cnge/180820_Communique_SNEMG_ISNAR_IMG_MSU_et_internes.pdf)

2 Egora. Etudes, rémunération, retraite : Agnès Buzyn face aux angoisses des médecins. 19 avril 2019. Disponible sur : <https://www.egora.fr/actus-pro/interview-exclusive/47119-etudes-remuneration-retraite-agnes-buzyn-face-aux-angoisses-des?nopaging=1>



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale  
155 boulevard Charonne - 75000 PARIS  
Tél. : 01.75.62.22.90

l'exaspération des MSU et aux conséquences sur le déploiement de la maîtrise de stage sur les zones déficitaires en particulier rurales.

**Dr Anas Taha**  
**Président du SNEMG**